



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/05/2019

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	8	10

Vote
A la majorité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Saint Omer
Le : 01/06/2019
Et
Publication ou notification du :
03/06/2019

L'an 2019, le 28 Mai à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Febvin-Palfart s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur EVRARD Jean-Luc, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28/05/2019. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/05/2019.

Présents : M. EVRARD Jean-Luc, Maire, M. NAYET Michaël, M. BOUTILLIER Bernard, M. BULOT Francis, M. LOISON Régis, M. LOUCHART Jean-Paul, M. DELBE Olivier, M. FAUQUEMBERGUE Vincent

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DEKAISER Laurie à M. BULOT Francis, M. LEMOINE Jean-Marc à M. EVRARD Jean-Luc, M. NAYET Gaël à M. FAUQUEMBERGUE Vincent

Absent(s) : Mme FRUCHART Dorothee, M. COLSON Raphaël

A été nommé secrétaire : M. BULOT Francis

31_2019 – Avis sur le projet du Parc Eolien 'du Pays à part' ;

Une Enquête publique relative à une demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien par la SARL Parc Eolien du Pays à part a eu lieu au sein de notre mairie du 08 avril 2019 au 24 mai 2019 où le public a exprimé son avis. Mr PATOUT était le Commissaire Enquêteur.

L'accord de prospection a été donné par la Commune en 2016. Depuis 2017 plus aucune démarches est autorisées sur la commune.

Ce projet se porte sur 5 Eoliennes, réparties sur 3 communes : 2 pour Fléchin ; 1 pour Laires et 2 pour Febvin-Palfart

Le conseil est invité à donner son avis sur ce projet. Après débat,

Le Conseil à la majorité est favorable au projet parc Eolien du Pays à Part avec la Société Epuron.

10 Voix Pour

0 Contre

1 Abstention

En mairie, le 28/05/2019
Le Maire
Jean-Luc EVRARD

